

# Un chèque de 10 000 euros pour le Conservatoire des restanques



10 000 € qui permettront notamment "de mettre à disposition différents outils et aménagements". /J.-C.K.

Dans le cadre d'un partenariat entre le conservatoire des restanques vergers et jardins méditerranéens, situé au chemin des Grives à Saint-Mitre (13<sup>e</sup>), Clément Frédéric, directeur de l'unité opérationnelle de Val Sud Véolia, parrain de la fondation Véolia, a remis à Monique Bercet, présidente du conservatoire, un chèque de 10 000 euros, hier.

Créée en 1973, "l'association est au service de la préservation, de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement, explique

la présidente. C'est ainsi qu'elle est reconnue comme faisant partie du paysage éducatif et scientifique et qu'elle a pu développer de nombreux contacts et un service aux organismes scolaires notamment en zone d'éducation prioritaire et extrascolaire".

• Véritable poumon vert de six hectares, les habitants peuvent y découvrir une vitrine des anciennes pratiques et cultures agricoles ancestrales locales, un équipement exemplaire, voire pilote en terme de gestion d'économie d'eau.

Les fruits et légumes produits permettent également de présenter la richesse oubliée des productions légumières et fruitières méditerranéennes. "Le soutien de la fondation Véolia nous permettra ainsi de mettre à disposition différents outils et aménagements qui participeront au développement de ces chantiers nature mais aussi à la sensibilisation des participants bénévoles du conservatoire des restanques Vergers et jardins Méditerranéens".

J.-C.K.



La Provence 11.2.2017